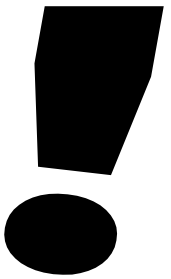


Stagiaires du 2<sup>nd</sup> degré – SUD est à vos côtés

# Mouvement inter-académique



Stagiaires du 2<sup>nd</sup> degré cette année 2022-2023, vous, êtes tenu-es de participer au mouvement. Néanmoins la procédure de mutation dans l'Éducation nationale peut sembler opaque. Il est par conséquent très important d'être accompagné-e par un syndicat afin de vous aider dans vos démarches.



## Les étapes du mouvement

- ➔ **Du 16 novembre au 07 décembre** : Vous formulez vos demandes de mutation sur I- Prof - phase interacadémique et mouvements spécifiques nationaux et sur postes à profil (POP).
- ➔ **Entre le 08 et le 13 décembre** : Vous téléchargez vos confirmations de demandes de mutation dans I-prof puis vous le retournez signé et comportant les pièces justificatives demandées au/à la chef-fe d'établissement.
- ➔ **Janvier 2023** : Consultez et vérifiez votre barème sur I-prof.
- ➔ **7 mars 2023** : Vous recevrez le résultat de votre demande.
- ➔ **Mars 2023** : Ouverture des phases intra-académiques.

## Des outils syndicaux pour vous accompagner !

Rendez-vous sur le site : <https://mutations.sudeducation.org> :

- Pour calculer votre barème,
- Pour consulter les barres académiques des années précédentes,
- Pour demander à SUD éducation de suivre votre demande de mutation,
- Pour connaître les dates et vous inscrire aux visios d'information de SUD éducations ouvertes à toutes les collègues.



## Nous contacter :

**Mail : [sudeducation44@gmail.com](mailto:sudeducation44@gmail.com)**

**Tel : 07 66 53 75 54**

